

Rapport moral ou compte-rendu d'activité de l'AAIMM couvrant la période du 5 mai 2025 au 3 mai 2026

Depuis notre Assemblée Générale du 4 mai 2025, à Paris, au Musée des Arts Forains, nous avons été accueillis les bras ouverts par Jean-Paul et Clémentine Favand, qui nous avaient mis à disposition généreusement l'enceinte foraine du Magic Mirror. En outre, Clémentine Favand, Directrice des lieux, pour l'organisation, nous avait dédié Paul Houron comme Régisseur. Homme d'organisation mais aussi de passion, Paul Houron a rejoint les Amis de la Musique Mécanique, tant notre passion est contagieuse, tout comme celle des Arts Forains.

A notre Assemblée Générale au Musée des Arts Forains, nous avons associé nos amis de Ritournelles et Manivelles pour célébrer conjointement nos anniversaires respectifs, les 50 ans de l'AAIMM et les 30 ans de Ritournelles et Manivelles. Ces virtuoses du répertoire de la chanson nous ont animé musicalement et amicalement notre fête commune. Encore merci à Tous pour la féerie dans ces anciens chais de Bercy où l'ivresse du bonheur nous submergeait de plaisir.

La veille nous avons déambulé dans la capitale pour découvrir des passages couverts, de la Bourse en passant par les passages des Panoramas, Jouffroy et Verdeau pour rejoindre le PhonoMuséum de Jalal et Charlotte Aro, au pied de Montmartre. Votre serviteur endossait le rôle de Cicerone pour présenter ces lieux chargés d'histoire.

Toute notre gratitude à nos amis qui nous ont procuré tant de bonheur. Aussi, un grand merci à Gérard Mougin, accompagné de son épouse Georgette, pour son talent hors pair d'organisateur, faisant de ce week-end une réussite totale.

Nous avons poursuivi la gestion de notre belle association avec un objectif principal : la commémoration des 50 ans de l'AAIMM.

Le Conseil d'Administration, depuis la crise sanitaire du covid, a pris l'habitude de se réunir en visio-conférence. quatre séances se seront tenues les 15 juin, 5 octobre, 10 novembre 2025, ainsi que le 18 janvier 2026.

Les Comités de Rédaction concernant le contenu de la revue Musiques Mécaniques Vivantes, se sont tenus aux mêmes dates.

Les grands axes de nos actions ont été les suivants.

1) Passage de relais de Jean-Marc Lebout à Dominique Lefebvre afin de poursuivre le développement de notre revue Musiques Mécaniques Vivantes, avec le concours sans faille d'Yves Roussel.

Le binôme efficace constitué de Jean-Marc LEBOUT comme Rédacteur en Chef et Yves ROUSSEL comme Rédacteur Adjoint, a été modifié au cours de l'année pour se reconstituer autour de Dominique Lefebvre, comme Rédacteur en Chef, et d'Yves Roussel, comme Rédacteur Adjoint. La passation s'est faite en douceur, grâce au trinôme qui a ainsi veillé à la qualité du niveau de notre revue appréciée de tous, tout en répondant aux impératifs de tout périodique : parution chaque trimestre à date fixe, en lien étroit avec l'imprimeur et les différents intervenants que sont les rédacteurs, les annonceurs et le routeur.

Si vous ne vous êtes aperçu de rien, c'est que la passation a été une réussite.

Aussi, il est utile de préciser que Jean-Marc a la volonté d'être un contributeur régulier d'articles pour la revue, notamment dans son domaine d'expertise des boîtes à musique.

Quant à Dominique, présent sur les festivals, ouvre davantage nos colonnes aux tourneurs en vue de rééquilibrer le rôle majeur des acteurs de la musique mécanique, tant sur le versant du spectacle vivant que de la conservation patrimoniale, sans oublier les facteurs d'orgue et les musiciens noteurs.

Aussi, un grand merci aux rédacteurs d'articles qui alimentent le contenu de la revue, dans la diversité de nos centres d'intérêt.

Que les amateurs n'hésitent pas à nous rejoindre dans ce beau défi de noircir une page blanche, avec la modeste ambition de faire partager leurs connaissances.

Veillons à la diversité des domaines qui nous rassemblent (orgues de rue, de salon, de foire, instruments de musique mécanique, boîtes à musique, phonographes et l'aventure du son, automates, pianos mécaniques, pianos reproducteurs...).

Enfin, toute notre gratitude aux annonceurs qui concourent à l'effort financier de la publication de votre revue.

En effet, la revue constitue le poste principal des dépenses. Ce poids réparti sur les adhérents et les annonceurs est le prix à payer pour continuer à exister autrement que par le virtuel que l'informatique nous offre en outil complémentaire, mais ne remplaçant pas le support papier de la presse écrite. Pour comparer avec l'exemple du livre, rien ne peut remplacer une édition des cartonnages Hetzel d'un roman de Jules Verne ou un modeste livre de poche, comme rien ne peut remplacer un instrument de musique mécanique par un simple enregistrement, qui ne constituerait en rien un spectacle vivant de rue ! Tout est complémentaire, mais non substituable.

2) Renouvellement de la Commission Paritaire

Passeport indispensable pour bénéficier des tarifs postaux pour l'affranchissement de notre revue, il convient tous les quatre ans d'en faire le renouvellement auprès de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (CPPAP), rattachée au Ministère de la Culture. En effet, afin de soutenir la liberté de la presse, financièrement au travers des envois par la Poste aux abonnés, l'Etat, grâce à nos impôts, compense auprès de la Poste, la réduction des tarifs qui lui sont imposés pour la presse. A cet effet, un certain nombre de conditions sont à remplir. C'est le devoir du Directeur de la publication Musiques Mécaniques Vivantes, conféré à votre président, de procéder à cette démarche administrative indispensable, réalisée en octobre 2024. Il en est de même pour la déclaration du dépôt légal auprès de la Bibliothèque Nationale de France (toute publication doit être adressée au dépôt légal et déclarée comme telle ; c'est ce qui permet aux chercheurs et historiens de disposer de documents authentiques). Ce travail nécessaire avait été fait en son temps fin 2024, mais n'était pas suffisant.

Nous avons dû répondre aux exigences de la CPPAP concernant le bulletin d'adhésion qui doit bien séparer l'abonnement à la revue de l'adhésion à l'AAIMM. Cet ajustement réalisé à la satisfaction de la Commission nous a permis de recevoir le 17 juillet 2025 le certificat d'inscription de notre publication Musiques Mécaniques Vivantes sur le registre de la CPPAP, valable pour quatre ans jusqu'en novembre 2029.

3) Poursuite de la modernisation du site internet et ouverture vers les réseaux sociaux

Notre Vice-Président Michel Trémouille continue à œuvrer pour la modernisation et le suivi au quotidien de notre site AAIMM, fusionné avec site Musica Mecanica légué par Philippe Rouillé.

L'ouverture aux réseaux sociaux a été initiée par Jérôme Collomb et est désormais poursuivie par Dominique Lefebvre.

Qu'ils en soient remerciés.

4) Maîtrise des dépenses et gel des cotisations pour 2027 si tel est le choix de l'Assemblée Générale

Tout d'abord un grand merci à Michel Trémouille, qui assure avec compétence la Trésorerie, en plus de la Vice-Présidence, dans la continuité de notre regretté Michel Bousquet.

Comme rappelé plus haut, le poste de dépense principal est celui de la revue.

Pour se rapprocher de son autofinancement, l'Assemblée Générale de 2024, a dû procéder à l'augmentation de la cotisation (adhésion + abonnement passant à 60€ à compter du 1^{er} janvier 2025).

Après cette augmentation significative, il convient de faire une pause, donc de proposer à l'Assemblée Générale de geler pour 2027, les cotisations.

Un effet mécanique laisse néanmoins prévoir un déficit, que seule la générosité des adhérents, grâce à leurs dons, permet de réduire notablement.

Un nouvel appel à votre générosité vous est adressé, les dons étant déductibles des impôts (grâce à notre statut d'Association reconnue d'Intérêt Général).

Encore toute notre gratitude aux adhérents pour leur soutien indéfectible.

Notre fragilité financière ressemble étrangement au défi contemporain de financement de nos retraites, moins de cotisants, toujours fidèles, mais pas éternels. L'exercice périlleux est de trouver de nouveaux lecteurs. On s'y emploie. Un léger frémissement en fin d'année nous laisse espérer un léger rétablissement prometteur, pour que continue à vivre la musique mécanique.

Certes, contrairement à certains Etats, nous ne laissons pas filer la dette, ni cramer la caisse.

Nous vivons sur nos fonds propres et les dons en espèces et nature, grâce au bénévolat de nos Administrateurs, comme dans la plupart des associations, qui non seulement travaillent gracieusement, mais en plus payent pour travailler, afin d'alléger nos finances.

Dans le prolongement de cette orientation financière, les activités proposées par l'AAIMM sont systématiquement équilibrées par les inscriptions des participants (depuis l'engagement pris depuis notre AG d'Oingt). Seules les Assemblées Générales, sont autorisées à être « déficitaires », afin de favoriser la participation du plus grand nombre à nos travaux.

Des recettes complémentaires, grâce aux annonceurs qui nous font confiance, permettent d'autofinancer le développement de notre revue. Encore merci à nos annonceurs.

En outre, la gratuité d'hébergement de nos archives, grâce à Yves Roussel qui a pris la suite de la Mairie de Bry-sur-Marne, permet de faire des économies substantielles. Qu'il en soit remercié.

Tel est l'excellent état d'esprit altruiste qui nous anime, dans la continuité de nos prédécesseurs, qui en leur temps, avaient dû faire face aux mêmes difficultés financières.

Un grand merci, en votre nom, à tous et aux membres du Conseil d'Administration, pour leur abnégation.

5) Tenue du Secrétariat avec l'imperturbable bonne humeur de Jocelyne Boizard, dont l'humilité ne doit pas nous dispenser de la remercier chaleureusement.

6) Poursuite de l'organisation d'animations.

Le succès a été au rendez-vous à chacune de nos animations.

Notre maître de cérémonie, Gérard Mougin mérite toute notre gratitude, d'autant plus que ces animations ne coûtent rien aux adhérents, seulement aux participants. Gérard Mougin fait bénéficier de tarifs de groupe plus avantageux et veille à rechercher des prix abordables, afin que les tarifs n'excluent personne.

Merci d'avance à nos hôtes et à Gérard Mougin, le chef d'orchestre de ces escapades appréciées de tous.

7).Meilleure lisibilité de l'AAIMM grâce à son stand personnalisé pour une participation aux différentes manifestations

Nous avons poursuivi ce que nous avons commencé à Oingt, dès septembre 2023, pour renouveler au festival de septembre 2024 et à celui de septembre 2025, la présence de l'AAIMM avec un stand suffisamment démonstratif sur le caractère promotionnel et patrimonial de l'AAIMM en faveur de la musique mécanique, conformément au statut de l'AAIMM, association reconnue d'intérêt général. Nous avons fait de même aux Gets, lors du musée en fête de juillet 2024 aux côtés de l'orgue Limonaire d'Antoine Duperray, et renouvelé l'opération en juillet 2025 sur la totalité des deux journées, le samedi près du Musée, le dimanche près du carrousel

Ce matériel indispensable est le travail de recherche confié à Christophe Adam et Martine, par le Conseil d'Administration. Nous disposons désormais de tables, barnum, kakemono, flyers.

Pour le cinquantième anniversaire, nous avons complété ce matériel et actualisé les flyers aux frais de votre serviteur, toujours avec l'objectif de ne pas alourdir nos charges financières, tout en poursuivant nos actions de promotion et de valorisation du travail de l'AAIMM.

Les organisateurs du festival de Oingt ont fêté les 50 ans de l'AAIMM et ont fortement contribué à un sursaut de nouvelles adhésions. Que toute l'équipe bénévole de Oingt et particulièrement Francis Héroult et Antoine Duperray en soient remerciés.

Dans le prolongement de nos activités, l'AAIMM était également présente à la manifestation de Marne en Vogue (fête autour de la Marne à Bry-sur-Marne), en offrant un concert le samedi 21 juin pour la fête de la musique et tenant un stand le samedi 21 et dimanche 22 juin. Les concerts improvisés de rue avec l'orgue Thibouville 36 touches ont été particulièrement appréciés. L'exposition et le fonctionnement d'une boîte à musique de gare suisse, du Celestina ayant appartenu à Francis Lemarque et du tourne disque Teppaz ayant appartenu à Johnny Halliday et jouant ses tubes dont l'idole des jeunes ont fait sensation.

L'AAIMM était également présente aux brocantes de Touchay (Cher) le 27 juillet et à la brocante de Bry-sur-Marne le 21 septembre 2025.

Antoine Duperray a tenu le stand de l'AAIMM au festival d'orgues aux couleurs d'automne de Gap les 11 et 12 octobre 2025, évènement unique dans les Hautes Alpes.

Nous comptons bien, si possible, nous déployer dans les festivals et manifestations dédiés à la musique mécanique. Pour cela, notre matériel est à votre disposition. Nous nous efforcerons, avec votre aide, d'y mobiliser des animateurs.

8).Poursuite de l'utilisation d'autres médias pour toucher de nouveaux publics

- Au travers d'articles inédits, que rédige Yves Roussel, dans des revues au lectorat plus large telles qu'Aladin ou Antiquités Brocante.
- Au travers des réseaux sociaux, initiés par Jérôme Collomb et suivis par Dominique Lefebvre.
- En participant aux manifestations déjà citées.

9).Création d'évènement dont le concert du nouvel an

Fort du succès du concert du nouvel an 2024, renouvelé en 2025, le Conseil d'Administration a renouvelé sa commande à Dominique Lefebvre, vidéaste talentueux pour assurer la réalisation du concert du nouvel an de 2026.

Cet évènement a le mérite de solliciter les collectionneurs et musées de la musique mécanique pour mettre à disposition leurs instruments et leurs supports de musique, qu'ils en soient remerciés.

10) Actions en faveur du patrimoine

Reconnaissance des Arts Forains inscrits au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO et lancement des mesures pour la sauvegarde et la promotion de la culture foraine.

Il est vrai que la fête foraine a longtemps été utilisatrice et donc promotrice et diffuseuse de la musique mécanique, avec les orgues de foire comme illustration musicale et particulièrement au travers des carrousels et manèges tournoyant au son des orgues de manège dont la Maison Limonaire est devenue la manufacture emblématique (ayant fini par absorber ses concurrents : Gavioli, Gasparini, Lemoine...avant de disparaître à son tour – de manège, sans doute...)

Ce n'est donc pas un hasard si Jean-Paul Favand a pris l'initiative de porter avec la communauté foraine et le soutien de la Belgique et de la France la candidature des Arts Forains à l'inscription sur la liste représentative du Patrimoine Immatériel de l'humanité de l'UNESCO, en demandant à l'AAIMM de s'y associer, ce que nous avons fait naturellement en portant témoignage de l'apport de la culture foraine.

Cette reconnaissance par l'UNESCO en 2024, a reçu son point d'orgue lors de la présentation par la Ministre de la Culture, Rachida Dati, le 18 juillet 2025, au Musée des Arts Forains, à laquelle l'AAIMM était invitée avec d'autres partenaires, des mesures pour la sauvegarde et la promotion de la culture foraine. Telle est la vocation patrimoniale de l'AAIMM, reconnue Association d'Intérêt Général à cet effet.

Soutien de la sauvegarde des orgues d'Herzeele (Nord)

Le café des orgues d'Herzeele est une institution, à la limite frontalière de France et de Belgique.

Nous y avons fait une escapade. La disparition de son propriétaire a poussé la Ville

d'Herzeele à prendre l'initiative de se porter acquéreur du café pour poursuivre son activité avec les orgues qui en font son identité singulière. L'AAIMM a tenu à participer, à hauteur de 150€, à cette heureuse initiative, dans le cadre de sa vocation patrimoniale.

11).Poursuite de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'AAIMM

Une seule année étant bien trop courte pour restituer 50 ans d'activité au service de la musique mécanique, l'AAIMM a décidé de prolonger la fête, sa fête.

Rappelons que l'AAIMM a été fondée le 20 août 1975 (publication au Journal Officiel du 13 septembre 1975).

Le point d'orgue de cet anniversaire a été célébré aux Gets les 27 et 28 septembre 2025, en présence des Présidents des associations sœurs de musique mécanique d'Europe : Grande Bretagne, Allemagne, Belgique et Suisse. Encore un grand merci à l'équipe de bénévoles des Gets qui autour de Denis Bouchet nous a organisé avec succès un tel évènement qui fera date dans l'existence de l'AAIMM et dans l'histoire de la musique mécanique. Qu'ils en soient de nouveau remerciés.

Deux moments forts avaient précédé cette apothéose, déjà développés plus haut : l'AG de Mai au Musée des Arts Forains et la soirée cabaret au festival de Oingt en septembre, jumelant la fête des tourneurs avec l'anniversaire de l'AAIMM. Encore toute notre gratitude à Jean-Paul et Clémentine Favand, Paul Huron et à Francis Hérault et Antoine Duperray.

Grand organisateur devant l'Eternel, Gérard Mougin avait créé le cadeau surprise des 50 ans : une boîte à musique dotée d'une mélodie (au choix, joyeux anniversaire ou la vie en rose),.

Des collectionneurs nous ont ouvert exceptionnellement leurs portes. Mais aucune demande, sauf pour un, a concrétisé la découverte de leur collection. Qu'ils en soient malgré tout chaleureusement remerciés. Il faut en tirer leçon pour l'avenir. Une découverte de collection organisée par Gérard Mougin, cela cartonne, une visite individualisée semble moins attractive, ou en tous les cas ne semble pas rompre la timidité et réserve de nos adhérents.

L'anniversaire de l'AAIMM coïncidant avec les 50 ans de carrière de Pierre Charial, cela se concrétisera en 2026, par l'envoi du CD produit par Pierre Charial « Pierre et le Loup » que Pierre nous offre pour le joindre à la revue probablement d'avril 2026, accompagné d'un article relatant sa brillante carrière au service de la musique mécanique.

Aussi, est toujours prévu le témoignage de l'entourage des fondateurs de l'AAIMM, manière de leur rendre hommage en évoquant faits marquants de ces 50 ans de vie intense de la musique mécanique.

Telle est l'ambition qui nous anime, afin de développer et pérenniser notre belle association et partager avec le plus grand nombre notre passion de la musique mécanique.

En votre nom, je tiens à remercier le travail précieux de l'équipe du Conseil d'Administration.

Et encore merci à toutes et à tous de votre soutien pour que vive la musique mécanique.

Le Président
Jean-Pierre ARNAULT